

Démarche : Appel à Projets FNAVDL dans la région Guyane

Organisme : Direction des politiques sociales, de prévention et d'inclusion

Identité du demandeur

Email

Formulaire

Le présent appel à projets vise à financer des actions d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement de ménages en grandes difficultés, par un accompagnement social adapté et un renforcement de la gestion locative adaptée.

Il s'adresse aux porteurs de projets suivants :

- les organismes agréés au titre soit des activités d'ingénierie sociale, financière et technique mentionnées à l'article L. 365-3 du CCH, soit des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale mentionnées à l'article L. 365-4 du CCH
- les organismes d'habitations à loyer modéré
- les sociétés d'économie mixte gérant les logements sociaux
- les associations départementales d'information sur le logement
- les centres d'action sociale communaux ou intercommunaux

Les projets devront répondre aux critères définis par le cahier des charges.

Cette procédure dématérialisée concerne le dépôt des dossiers de candidature des porteurs de projets de la région Guyane.

Informations et coordonnées professionnelles

Responsable du projet

Nom de l'organisme porteur de projet

Téléphone

Email

Président(e) ou Directeur(trice) général(e)

Fédération de l'organisme

Appel à Projets FNAVDL dans la région Guyane

Adresse du siège social

Numéro SIRET

Autres organismes (si projet inter-organismes)

Nom, coordonnées du représentant, adresse

Description synthétique du projet

Localisation du projet

Nom du projet

Durée du projet

Date de début du projet

Date de fin du projet

Coût total du projet

Montant des dépenses éligibles

Taux de l'aide (par rapport aux dépenses éligibles)

Montant de l'aide demandée

Autres financements

Financements sur fonds propres

Nom du prestataire ou de l'opérateur de l'accompagnement

Appel à Projets FNAVDL dans la région Guyane

Descriptif sommaire du projet et Objectifs poursuivis

Publics cibles du projet

Le projet s'adresse-t-il aux publics suivants

choix multiples possible

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Les publics dépourvus de logement
- Les publics sortants d'hébergement
- Les personnes expulsées/menacées d'expulsion
- Les publics ayant un trouble psychique
- Les publics sortants de détention
- Les occupants de logement indigne/impropre à l'habitation
- Les personnes victimes de violences
- Les publics réfugiés et personnes régularisées au séjour issues de l'immigration
- Publics DALO
- Autres publics

Profil et caractéristiques des ménages accompagnés

(typologie, ressources, problématiques rencontrées)

Nombre prévisionnel de ménages accompagnés

Accompagnement

Méthodologie liée à l'accompagnement (modalités d'intervention et objectifs visés, méthodes, durée, adaptabilité)

Démarche mise en place pour favoriser l'adhésion du ménage

Appel à Projets FNAVDL dans la région Guyane

Modalités de mobilisation de l'offre d'accompagnement existante ou nouvelle

Adéquation du projet aux besoins spécifiques des publics visés par le projet

Quelles sont les compétences/qualifications des intervenants assurant l'accompagnement auprès des ménages ?

CV des intervenants

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez déposer un CV

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez déposer un CV

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez déposer un CV

Structuration de la relation bailleur / association

Quel est le rôle et les engagements respectifs du bailleur et de l'organisme chargé de l'accompagnement à chaque étape du parcours du ménage ?

Quelle est l'articulation entre la gestion locative et l'accompagnement social ?

Gestion du projet : animation, pilotage, suivi

Quels sont les éléments de construction, de coordination et d'animation du dispositif ?

création d'un comité de pilotage, création d'outils...

Descrivez le qui fait quoi dans l'animation des projets partenariaux bailleurs-associations

Suivi quantitatif et qualitatif des actions

Quel dispositif de suivi et d'évaluation des actions sera mis en oeuvre ?

suivi quantitatif obligatoire dans SYPLO, suivi qualitatif

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Partenariat et montage financier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Montage financier

précisez dans le tableau ci-dessous le montage financier par grande catégorie d'actions

- Les coûts liés à la structure (téléphone, bureau, frais de déplacement...) pour le projet doivent être intégrés aux coûts d'accompagnement ou d'ingénierie.

Les dépenses subventionnables sont:

- les dépenses d'évaluation préalable des besoins d'accompagnement pour les projets portés par les bailleurs sociaux (en accès au logement ou en maintien dans le logement)
- les dépenses de diagnostics des ménages DALO
- les dépenses d'accompagnement personnalisé des publics définis au paragraphe 4 (se référer à l'annexe 1 du cahier des charges pour la grille de référence relative aux coûts d'accompagnement)
- les dépenses liées à la gestion locative adaptée de logements destinés à ces personnes, favorisant leur accès à un logement et leur maintien dans le logement
- les dépenses liées aux différentes phases de gestion de l'action : construction de l'action, animation et pilotage

Mentionner les partenaires mobilisés en cas de cofinancement :

Mentionner également les autres dépenses liées au projet, même si celles-ci ne sont pas subventionnables:

dépenses d'investissement, autres coûts liés au projet...ceci afin de permettre d'avoir une visibilité globale du projet